



INVITATION

La Rochelle, le 20 juin 2012

**Campagne « Sécurité aux abords des chantiers »
Commune de Saujon**

Une action en faveur de la sécurité des agents intervenant sur la route, commune aux onze directions interdépartementales des routes (DIR), coordonnée par le ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie (MEDDE), est programmée dans la semaine du *18 au 22 juin 2012*.

Dans le département de la Charente-Maritime, cette opération menée conjointement par les forces de l'ordre (gendarmerie) et les agents de la direction interdépartementale des routes Atlantique (DIRA -d'entretien et d'intervention de Saintes - district de Saintes), aura lieu :

le jeudi 21 juin de 9H30 à 12H00 sur la RN150
dans le sens Royan/Saintes, sur la commune de Saujon.

La vitesse pratiquée par les usagers est contrôlée par les forces de l'ordre au droit d'un chantier de réparation d'ouvrages hydrauliques de la RN 150, dans le sens Royan/Saintes (cf. plan) sur la commune de SAUJON. Au droit de ce chantier, pour assurer la sécurité des usagers et des intervenants, la voie de droite dans le sens Royan/Saintes sera neutralisée et la circulation sera basculée sur la seule voie de gauche. Dans cette zone, la vitesse maximale autorisée est fixée à 90 km/h.

Les contrevenants seront interceptés par les forces de l'ordre et conduits, sur une zone neutralisée à cet effet. Un accueil convivial y sera assuré par les agents de la DIR Atlantique, avec l'assistance des forces de l'ordre, qui expliqueront aux usagers contrevenants l'importance du respect de la réglementation de la circulation, notamment de la vitesse à l'approche et au droit de la zone de travaux : il s'agit d'une action de sensibilisation par les professionnels de la gestion et de l'exploitation de la route.

La direction interdépartementale des routes Atlantique (district de Saintes) est à la disposition des usagers pour tout renseignement (Tél.05.46.98.32.30).

Les journalistes sont cordialement invités à cette campagne de sensibilisation.

Contact presse

Préfecture de la Charente-Maritime / Service départemental de la communication interministérielle

Nathalie DEBIEN – 05.46.27.43.05 – nathalie.debien@charente-maritime.gouv.fr

Cyril PRALONG – 05.46.27.43.25 – cyril.pralong@charente-maritime.gouv.fr

Standard : 05.46.27.43.00 – www.charente-maritime.gouv.fr

DIR Atlantique

Sylvie BONSON – 05.57.81.65.13 - sylvie.bonson.-cru.dir.dira@developpement-durable.gouv.fr